



Paris, le 20 juin 2012

Cher(e) adhérent(e), cher(e) sympathisant(e),

La seconde Assemblée générale extraordinaire de l'association **Sauvons l'Europe** se tiendra

**Lundi 9 juillet 2012  
à 19h**

**Maison de l'Europe de Paris  
35-37, rue des Francs-Bourgeois - Paris, 4ème arr.  
Métro : Saint-Paul**

Si le quorum de membres présents ou représentés n'était pas atteint, une seconde assemblée générale sera convoquée le même jour à 19h15, sans condition de quorum cette fois.

L'ordre du jour est le suivant :

- Modification des statuts de Sauvons l'Europe ;
- Adoption d'un engagement europrogressiste.

Pourront prendre part au vote les personnes ayant acquitté leur cotisation en 2012 et jusqu'au jour de l'Assemblée générale extraordinaire. Il sera donc toujours possible de le faire sur place.

Chaque adhérent dispose d'une voix.

Chaque adhérent pourra remettre un pouvoir à l'adhérent de son choix, ce dernier ne pouvant détenir plus de 2 pouvoirs.

Je me tiens à votre disposition pour tout supplément d'information.

Amitiés europrogressistes,

*Le Président de  
Sauvons l'Europe*

**Fabien CHEVALIER**